

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

AVIS n° 2025/02/27-03-CFVU

**Ouverture de diplômes en partenariat international (DPI)
à compter de 2025/2026**

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 27 février 2025, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par Mme Sophie de Cacqueray, Vice-présidente formation,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024-12-17-15-CA du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université portant sur la mise à jour de la Charte relative aux diplômes en partenariat international à compter de 2024/2025,

Considérant les demandes d'ouverture de diplômes en partenariat international par les composantes d'Aix-Marseille Université à compter de 2025,

Considérant que les dossiers présentés contribuent aux opportunités de mobilité internationale pour les étudiants,

Après examen, la Commission de la formation et de la vie universitaire

Article unique:

REND UN AVIS FAVORABLE aux demandes d'ouverture de diplômes en partenariat international (DPI), pour la création de doubles-diplômes à compter de 2025/2026, portés par les composantes suivantes :

FDSP - Faculté de droit et science politique en partenariat avec :

- Université d'Ottawa – Master « droit de l'environnement, parcours droit de la transition environnementale ».
- Université d'Ottawa – Master « droit international et droit européen parcours droit international ».

FEG - Faculté d'économie et gestion en partenariat avec :

- Hong Kong Metropolitan University - Master « finance, parcours gestion du patrimoine ».

Cet avis est rendu, à l'unanimité, par les membres présents ou représentés.

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Présents et représentés : 34

Fait à Marseille, pour le Président et par délégation,

